



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)



## ANNEXE 5 à retourner pour le lundi 17 août 2026

### ACCOMPAGNEMENT JUSQU'AU POLE INTERMODAL & RENSEIGNEMENTS TRANSPORT PUBLIC UTILISE

Chaque soir à 17h et à 17h50 du mardi 1<sup>er</sup> septembre au mardi 8 septembre, et chaque matin du mercredi 2 septembre au mercredi 9 septembre 2026 le collège proposera un accompagnement de l'Établissement au Pôle Intermodal.

Les familles qui souhaitent en bénéficier doivent communiquer à l'Établissement les renseignements demandés pour le 17 août 2026 en utilisant le coupon Annexe 5 ci-dessous. Il s'agit uniquement d'un accompagnement du collège jusqu'au point de départ des TUDIP, des cars et du train. Les encadrants ne peuvent pas dévier du trajet emprunté chaque jour puisqu'il s'agit d'apprendre aux élèves à emprunter le chemin le plus court et le plus sûr. De plus, les encadrants laissent les élèves à l'entrée du Pôle Intermodal. Chaque enfant doit donc connaître le car, le TUDIP ou le train dans lequel il doit monter et être capable de le prendre seul.

Ainsi, chaque famille doit se charger

- des inscriptions au mode de transport utilisé par leur enfant ;
- de donner toutes les précisions à son enfant sur la ligne de TUDIP à prendre, sur la ligne de car (agglomération du Puy ou hors agglomération) et de train à utiliser. Les accompagnateurs n'assureront pas ce travail qui est laissé à la responsabilité des parents. Nous encourageons donc les familles à faire ce repérage en amont de la rentrée. Ainsi, **chaque enfant devra avoir en sa possession son titre de transport indiquant sa destination et la ligne à prendre dès le jour de la rentrée.**

### ANNEXE 5 : COUPON-REPONSE à retourner pour le lundi 17 août 2026

Nous soussignés Mme / M. .... souhaitons que notre enfant ..... soit accompagné du collège au Pôle intermodal les jours précisés dans le tableau qui suit. Nous indiquons le moyen de transport qu'il devra prendre et nous précisons la ligne à emprunter. Nous nous engageons à lui fournir un titre de transport avec tous ces renseignements pour le jour de la rentrée.

	TUDIP (Ligne à préciser)			Car de l'Agglomération du Puy (LIGNE à préciser)			Car Hors Agglomération du Puy (LIGNE à préciser)			Train (LIGNE à préciser)		
	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h
Mardi 01/09												
Mercredi 02/09												
Jeudi 03/09												
Vendredi 04/09												
Lundi 7/09												
Mardi 8/09												
Mercredi 9/09												

A ....., Le .....

Signature des parents :